



FACTURE ECHEANCIER

FICHOT VIRGINIE
2 Rue de la Volta
44800 SAINT HERBLAIN

à Saint-Etienne, le 11/07/2019

Matériel : Vélo - SPARTA-MARATHON F7

Fournisseur : VELOMOTION

Votre abonnement a été enregistré sous le numéro : C15020 | PANGEE-08621

La souscription de votre abonnement prend effet le 01/08/2019 pour une durée de 12 mois

Sa périodicité sera mensuelle

Les prélèvements s'effectueront sur le compte :

CIC NANTES OUEST BEAUSEJOUR - IBAN : FR7630047140210002145960188

selon l'échéancier ci-dessous :

Un premier prélèvement correspondant à la mise à disposition du matériel du 11/07/2019 au 31/07/2019 de 38,44€HT (soit 46,13€TTC)

Date échéance	Montant HT	TVA	ASSURANCE	Montant TTC	Date échéance	Montant HT	TVA	ASSURANCE	Montant TTC
05/08/2019	56,75 €	11,35 €	7,80 €	75,90 €	05/02/2020	56,75 €	11,35 €	7,80 €	75,90 €
05/09/2019	56,75 €	11,35 €	7,80 €	75,90 €	05/03/2020	56,75 €	11,35 €	7,80 €	75,90 €
05/10/2019	56,75 €	11,35 €	7,80 €	75,90 €	05/04/2020	56,75 €	11,35 €	7,80 €	75,90 €
05/11/2019	56,75 €	11,35 €	7,80 €	75,90 €	05/05/2020	56,75 €	11,35 €	7,80 €	75,90 €
05/12/2019	56,75 €	11,35 €	7,80 €	75,90 €	05/06/2020	56,75 €	11,35 €	7,80 €	75,90 €
05/01/2020	56,75 €	11,35 €	7,80 €	75,90 €	05/07/2020	56,75 €	11,35 €	7,80 €	75,90 €

Dans le cas où le paiement intégral n'interviendrait pas à la date prévue par les parties, le vendeur se réserve le droit de reprendre la livraison et de dissoudre le contrat. En cas de retard de paiement, une pénalité de 10€ sera appliquée. (L441-6 du code du commerce). Escompte : Néant.

Cet échéancier vaut facture. Votre droit éventuel à déduction au titre de la TVA ne prend naissance qu'au fur et à mesure du complet règlement de chaque échéance. En cas de résiliation ou de modification de contrat, le présent échéancier ainsi que votre droit à déduction se trouveront annulés à compter de la date d'effet de cette résiliation ou modification.